



ORDRE DES
AVOCATS
DE PARIS



CAMPUS 2012

Le barreau de Paris à la Maison de l'Unesco

*Le projet de paquet fiscal
post électoral*

L-M BOURGEOIS, A. THEIMER

*Co-Présidents de la Commission fiscale de
l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris*



ORDRE DES
AVOCATS
DE PARIS



CAMPUS 2012

Le barreau de Paris à la Maison de l'Unesco

Introduction

- Augmenter les prélèvements de 40 milliards en 5 ans ;
- Ils devraient atteindre 46,9% du PIB en 2017 ;
- Justice fiscale – la moitié du patrimoine est détenue par les 20% les plus aisés ;
- Objectif Déficit 3% en 2013 ;
- La Cour des comptes recommande 33 milliards d'économies en 2013 ;
- Elle n'a pas trouvé de mauvaises surprises ;
- Mais avec la crise ce sont 5 à 10 milliards de recettes qui manqueront à l'appel.



ISF – Successions

- Suppression de la créance du bouclier fiscal ;
- Contribution exceptionnelle ISF 2012 ;
- ISF 2013 seuil à 1,3 M€ dès 800.000 € avec l'ancien barème de 0,55% à 1,8% ;
- Risque de d'abaissement de la réduction d'assiette des pactes Dutreil (50% au lieu de 75% d'abattement) ;
- Plafonnement des impôts à 85 % (Ir et ISF) ;
- Annulation de la loi TEPA : 100.000 € par enfant tous les 15 ans (au lieu de 159.000 € tous les 10 ans) ;
- Maintien de l'exonération du conjoint survivant.



Impôts directs

- Barème de l'IR à 45% > à 150.000 € par part et 75% > à 1.000.000 € par foyer (les plus-values de cession de PME seraient exclues) ;
- Abaissement à 2.000 € par enfant du bénéfice du quotient familial ;
- Plafonnement des niches fiscales à 10.000 € par an (contre 18.000 € + 4% du revenu) ;
- Augmentation de la contribution patronale de 14% à 30% et de la contribution salariale de 8% à 10% sur les SOP et actions gratuites ;
- Fin de l'exonération des heures supplémentaires (sauf pour les TPE/I) ;



Impôts directs

- Plus-values immobilières seraient exonérées au bout de 22 ans et soumises à l'impôt sur le revenu pour la partie imposable comme avant 2004 ;
- Suppression du PFL (4,5 milliards attendus mais décalage de trésorerie) ;
- Taxe de 3% sur les dividendes (800 M€ de recettes) ;
- Taux de l'IS - Réduction pour les PME.



Impôts indirects

- Suppression de la hausse de la TVA (sociale ou anti délocalisation). La Cour des comptes pense qu'une hausse sera indispensable pour atteindre le déficit de 3% ;
- Retour au taux de 5,5 % sur les livres et la billetterie ;
- Taxe sur les transactions financières portée de 01% à 0,2% le 1^{er} août.



International

- Renégociation des conventions internationales Luxembourg (plus-values immobilières), Suisse (successions), Belgique ;
- Impôt à la nationalité ;
- Régularisation des avoirs étrangers ;
- Accords Rubik - trois sénateurs français ont dit vendredi 12 juin 2012 tout le mal qu'ils en pensent - la lutte contre l'évasion fiscale passe par des accords multilatéraux dans une démarche solidaire et globale ;
- Taxation des revenus immobiliers (revenus fonciers et plus-values) des non résidents aux PLS au taux de 15,5% ;



International

- Exit Tax - Exonération des sociétés immobilières IS et IR – perte des moins-values ;
- Délocalisations – la France est le 4ème pays le plus taxé d'Europe 42,5% du PIB ;
- Lutte contre la fraude fiscale (liste HSBC – actions anti paradis – droit de communication – police fiscale - sanctions) ;
- L'Etat français perd chaque année entre 40 et 50 milliards d'euros, alors que son budget s'élève à 266 milliards ;
- Le contrôle fiscal a rapporté 16,4 milliards en 2012 ;
- Déclaration de soupçons.